

CLIRON-INFOS – N° 2/2021

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Comme indiqué dans le dernier Flash Info, nous vous confirmons que le bureau de vote sera exceptionnellement installé dans la Maison des Associations, place Robert Destrée de 8h00 à 18h00.

La préfecture a fourni aux communes le gel hydro-alcoolique qui sera mis à disposition.

FRICHE DROUART

- Le permis de construire « Construction de 3 logements, d'un local technique et d'une salle communale » a été accordé.
- L'attribution du marché aux différents titulaires (10 lots) vous sera transmise ultérieurement dès que les notifications de refus seront envoyées et que les délais de recours seront épuisés.